OFFICIEL.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'Etat de la Louisiane

Session Régulière de l'Année 1898

Loi du Sénat No 44.
Par M. Ryan.

No 98] LOI

Pourvoyant à la perception de licences dues à des corporations municipales de l'Etat par la procédure sommaire d'un "rule".

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que si une personne quelconque dirige un genre d'affaires dans les limites d'une corporation quelconque de l'Etat sans obtenir une licence de ladite corporation, exige qu'une licence soit obtenue, ladite corporation aura le droit par le ministère de ses officiers de procéder contre la personne par la procédure sommaire d'un *rule* donnant les raisons pour lesquelles le cinquième jour, suivant les jours fériés exclus, après le service du *rule* qui pourra être appelé en dehors du terme de la cour et en chambre, et sera toujours appelé par préférence, ladite ou lesdites personnes ne doivent pas payer la licence réclamée et les pénalités, ou ne doivent pas cesser l'exploitation de leurs affaires jusqu'à ce qu'elles aient obtenu une licence. Et dans le cas où le *rule* serait rendu absolu, l'ordre rendu sera considéré un jugement en faveur de la corporation municipale pour le montant décrété dû par le défendeur pour la licence, la pénalité et les frais, et sera exécuté de la même façon que le sont d'autres jugements. Toute violation de l'ordre de cour sera considérée comme un mépris, et punie d'après la loi.

Il est en outre décrété, etc., Que toutes lois ou parties de lois en conflit avec celle-ci sont ici révoquées.

S. P. HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants,

R. H. SNYDER,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 12 juillet 1898.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane
Copie conforme :
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

Loi du Sénat.
Par M. S. H. Cordill.

No 99]. LOI

Créant une Cour de juge de paix et l'emploi de constable additionnels en et pour le Septième Ward de la paroisse Franklin, de la Louisiane Avis ayant été dûment donné conformément à la Constitution, de l'intention de demander l'adoption de cette loi.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Qu'un juge de paix additionnel sera nommé par le Gouverneur pour le Septième Ward de la paroisse Franklin de l'Etat de la Louisiane.

Sec. 2. Il est en outre décrété, etc., Que le juge de paix nommé comme il est indiqué plus haut, gardera son mandat et exercera ses fonctions jusqu'à ce que son successeur soit dûment élu et ait qualifié à la prochaine élection générale, en avril 1900

S. P. HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants.

R. H. SNYDER,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 12 juillet 1898.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie authentique,
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

Loi du Sénat. No 103.
Par M. Fenner.

No 100. LOI.

Autorisant la consolidation des chemins de fer urbains par un acte de consolidation, par vente ou par location ; établissant les formes en vertu desquelles cette consolidation peut s'effectuer ; autorisant les compagnies consolidées à émettre des bons et à garantir ceux ci par des hypthèques ; énumérant et conférant certains pouvoirs sur ces compagnies consolidées.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que toute corporation de chemin de fer urbain en cet Etat, qu'elle ait été créée en vertu d'une charte ou d'une loi de cet Etat ou d'un autre Etat, et autorisée à maintenir et à exploiter un chemin de fer urbain en cet Etat aura le droit et le pouvoir de se consolider avec toute autre corporation de chemin de fer à telles conditions et sous tel nom d'incorporation qui pourront être acceptés par écrit et entre les corporations respectives

Pourvu que rien ici n'affecte ou ne modifie en aucune façon une hypothèque, droit, bien ou réclamation quelconque d'une paroisse ou d'une municipalité, ou les droits, d'un créancier quelconque d'une des corporations ; et que nulle consolidation ne s'opérer ou ne s'achève jusqu'à ce que les conditions aient été approuvées par les trois-quarts de tous les actionnaires de chacune des compagnies se consolidant respectivement, à une réunion spéciale convoquée dans ce but, après soixante jours de publication d'un avis dans un journal publié au domicile de chaque corporation dans cet Etat, puis après qu'une notice écrite ou imprimée de cette réunion aura été affichée pendant soixante jours dans trois lieux publics de la paroisse du domicile de chaque corporation dans l'Etat ; et pourvu en outre que l'arrangement de la convention ainsi que la preuve de l'approbation de cet arrangement par les actionnaires des compagnies aient été enregistrés dans le bureau de l'Annotateur et ex-officio l'Annotateur des hypothèques pour la paroisse ou la municipalité dans laquelle cette compagnie de chemin de fer urbain consolidée sera située.

Sec. 2. Il est en outre décrété, etc., Que toute compagnie de chemin de fer en cet Etat, qu'elle ait été créée en vertu d'une loi générale ou spéciale, ou qu'elle existe en vertu d'une charte ou d'une loi de cet Etat ou de tout autre Etat, et autorisée à maintenir et à faire fonctionner un chemin de fer urbain dans cet Etat, aura le droit de louer de ou à tout autre chemin de fer sa propriété de chemin de fer, ses privilèges, franchises et immunités, à telles conditions qu'il sera convenu par écrit entre les corporations respectivement, pourvu que nulle location ne soit consommée ou complétée jusqu'à ce que les conditions de cette location aient été approuvées par les trois-quarts de tous les actionnaires de chacune des compagnies intéressées respectivement, à une réunion spéciale convoquée dans ce but, après l'avis en question dans la section 1 de cette loi; et pourvu en outre que cette location ainsi que les preuves de cette approbation par les actionnaires aient été enregistrées dans le bureau de l'Annotateur ou ex-officio Annotateur des transferts de la paroisse ou de la municipalité dans laquelle les compagnies de chemins de fer sont en opération.

Sec. 3. Il est en outre décrété, etc., Que toute compagnie de chemin de fer dans cet Etat, qu'elle ait une charte en vertu d'une loi générale ou spéciale ou des lois existantes en vertu d'une charte ou d'une loi de cet Etat ou de tout autre Etat et autorisée à maintenir et à faire fonctionner un chemin de fer urbain dans cet Etat, aura le droit de vendre ou d'acheter de toute autre compagnie de chemin de fer sa propriété, ses privilèges, ses franchises et immunités à telles conditions qui pourront être convenues par écrit entre les corporations intéressées, respectivement; pourvu qu'aucune vente de ce genre ne s'opère ou ne se complète jusqu'à ce que les conditions aient été approuvées par les trois quarts des actionnaires de chacune des compagnies respectives, à une réunion convoquée dans ce but après l'avis publié requis par la section 1 de cet acte; et pourvu que, en outre, pareille vente ainsi que la preuve de cette approbation des actionnaires aient été enregistrées par l'Annotateur ou ex-officio, l'Annotateur des transferts de la paroisse ou de la municipalité dans laquelle les chemins de fer seront en opération respectivement.

Sec. 3. Il est en outre décrété, etc., Que la corporation qui sera ainsi formée par la consolidation de deux ou plusieurs compagnies de chemins de fer, comme il est dit plus haut, aura, possèdera et exercera tous les droits, les pouvoirs, privilèges, immunités et franchises, et sera soumise à tous les devoirs, toutes les obligations (qui ne seront pas en conflit avec les dispositions de cette loi) conférés et imposés par la loi sur la propriété, les pouvoirs, privilèges, immunités et franchises de ces compagnies ainsi consolidées, et les compagnies consolidées auront le pouvoir de fixer le nombre de leurs directeurs, pas moins de six, et l'époque de leur élection ; le nombre, les noms et les devoirs de leurs officiers ; d'adopter des règlements pour la gouverne et l'administration de leurs affaires; de fixer le montant de leur capital qui sera divisé en actions de cent dollars chacune ; et d'émettre des bons et d'en disposer sous la forme et de la dénomination, et portant l'intérêt que que le Bureau des Directeurs voudra décider, et de garantir le paiement de ces bons par hypothèque sur toute la propriété, les franchises, droits, privilèges et immunités que ladite compagnie consolidée aura acquis ou plus tard pourra acquérir ailleurs et des compagnies qui la forment ; et d'accomplir tous autres actes et choses que lesdites compagnies ainsi consolidées ou n'importe laquelle d'entre elles pourra avoir fait avant la consolidation ; et toute compagnie de chemin de fer urbain consolidée en vertu des dispositions de cette loi, aura le droit en outre de se consolider avec une autre compagnie de chemin de fer ou toute autre compagnie de chemin de fer consolidée

Sec. 5. Il est en outre décrété, etc., Que cette loi prendra effet et sera en vigueur à partir de son adoption.

S. P HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants.

R. H. SNYDER,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 12 juillet 1898.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie conforme :
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 1 fast line 7:15 pm	No 2 fast ml 7:45 am
No 3 ft mail 7:40 am	No 4 lim'd 11:15 am
No 5 lim'd 8:25 pm	No 6 ft ml 7:55 am
No 7 coast lim 9:00 am dim ex.	No 8 coast lim 3:20 pm dim ex
No 9 coast train 8:25 am dim ex	No10 coast train4:45 pm dim. ex.
No 11 dim ex. 9:25 pm dim seulement.	No 12 dim ex. 8:05 am dim seulement
No 13 mer ex 9:25 pm mer seulement.	No 14 mer ex. 8:05 am mer seulement
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No1 Limited. 8:30am	No 3 Lim.ited7:25pm
No 3 Fast Mail.2:30am	No 4..... —8:10am
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23. Local Mail 10:00pm	No 24. Local Mail ..7:00am
No 2. Chicago Limited.....7:45pm	No 4. Chicago Limited 9:00am
No 2 Lou and Cin limited..... 7:45 pm	No 4 Lou and Cin limited 9:00am
No 1 ft mail 8:30 am	No 3 ft mail 7:20 p m
No 1 Lou &Cin8:30am	No 2 Lou &Cin 7:20pm
McComb Ac. 9:30 a m	McComb Ac. 5:30 p m
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
Memphis ex 11:30 a m	Memphis ex..4:20pm
Vicksburg ex5:30 pm	Vicksburg ex 8:15am
Baton Rougeac9:15 am	Baton R'ge ac4:30 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Tex & Mex ex6:40 p m	Tex & Mex ex9:00 a m
Cal Ex.....7:55 am	Cal ex.....6:40 pm
TEXAS AND PACIFIC.	
Ft Worth. Hot Sp'gs and St L ex6:15 pm	California ex.8:15 a m
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Du dépôt de la Queen and Crescent rue Prce Tous les jours excepté dimanche.	
No 7.....8:20 am	No 8..... 4:00 pm
Dimanche et mercredi excursion	
No 5.....6:25 pm	No 6.....7:30 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Dimanche seulement	
Alger..... 7;35 p m	Alger..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger.....10:00 am	Alger..... 4:00pm
Samedi et dimanche seulement.	
Alger..... 10:00 am	Alger.....5:30 pm
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger.....8:00 p m	Alger.....8,00 a m
LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.	
Tous les jours excepté dimanche.	
De Belair et Shell Beach.....9:10 a m	Pour Belair et Shell Beach.....4:10 p m
Dimanche seulement.	
De Belair.....7:00 am	Shell Beach 5:30 a m
De Shell B'h 10:02 am	Shell Beach...8:00 am
Shell Beach..7;00 p m	Belair.....5:30 p m
	Shell Beach...7:30p m

Fracture—Joe Teen, âgé de 48 ans, domicilié rue Palmyre, 2322, est tombé d'un camion hier matin, à l'angle des rues Canal et Camp et a eu la jambe droite fracturée. Il a été transporté à l'hôpital.

FAITS DIVERS.

Température du 26 août 1898.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	80	27
Midi.....	88	31
3 P. M.....	86	30
6 P. M.....	84	29

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES—John Faustermann à Mathilde Barthe; Louis Miller à Vve Lena Keller; William F. Garity à Mary Ryder.

NAISSANCES—Mmes Jno. S. Richardson, un garçon; Peter Engbrath, un garçon; Albert McArthur Jones, une fille; Jacob Ackermann, un garçon; Charles Mennel, un garçon; Francis Xavier Eugène Weilbaecher, un garçon.

DÉCÈS—Arthur Vallon, 69 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Edward Allan Cunliffe, 20 mois, 2532 Banks; Jeanette Weichert, 9 mois, 8133 Oak; Dr. John Rhodes, 93 ans, 1331 Ursulines; Mme E. M. Goslee, 27 ans, 1907 Grasier; Louisa Robinson, 2 mois, 1908 Perdido; Mlle Marie Bunklieri, en religion Sœur Marie Mildred, 22 ans, Couvent de l'Adoration Pepétuelle; Auguste Cabaniol, 45 ans, 511 Royale; Gus. Ehrenburg, 22 ans, 1555 Bienville; Adam Frank, 65, 2409 Laurel; veuve Victoria Arieux, 50 ans, 2003 Dumaine; James A. Gresham, 66 ans, 2029 Camp; Mme Henry Zeller, 55 ans, 422 N. Galvez; Walter E. Whittington, 4 ans, 3207 Magasine.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Mme W. C. Stillson vs David H. Lyle — saisie provisoire de $150.

La succession de Mme P. L. Stone a été ouverte.

Peter Casse vs Andrew A. Downey — réclamation de $271,85 sur un contrat.

Demandes d'émancipation : Geo. LeBlanc Purvis et Augusta Thomas.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Henri Bezon.

Mary Hanley—ivresse ; $250 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

John Mason—bataille et bris de paix; $2.50 d'amende ou 15 jours de prison.

Mis sous caution :

Lottie Dixon, James White, Dimitry Ellis, insultes et bris de paix.

Cour Criminelle de District.

Section B.—Juge J. C. Moise.

James Robinson, le nègre trouvé coupable du meurtre de Paul Valentine, a été appelé, hier, devant le juge Moise, afin d'entendre le prononcé de sa sentence. Mais son avocat J. F. Carter a signifié son intention de demander une nouvelle audition de cause.

Condamnation :

John Serio a été condamné à 6 ans de travaux forcés.

Le 2 août dernier Serio s'est introduit dans la demeure de Mme Jeanne M. Brocatto, coin Chartres et Hôpital, et y a commis un vol de $400 et pris une quantité de bijoux.

Acquitté :

Geo. J. D gby, violation de la loi du dimanche.

Trouvé coupable :

Benjamin Fishbein, violation de la loi du dimanche.

Condamnation :

Joseph Verlewehghen, attaque; 21 jours de prison.

Le Péage de l'Avenue Carrollton.

Le public se plaint beaucoup de l'ordonnance qui règle, pour les voitures, la route au lac par le Nouveau Bassin. Ce péage paraît exorbitant. La route avait besoin de réparations. Il est donc juste que ceux qui en tirent avantage aident aux frais; il y a là un raccourci d'une vingtaine de squares ou peut-être plus, c'est encore possible. Mais faire payer aux voitures à quatre roues 40 cents, lorsque le voyage tout entier, avec retour, ne coûte que quinze sous, y pense-t-on vraiment ?

Nouveaux changements.

M. Alexandre McAdie le nouveau directeur du bureau qui s'occupe des saisons et de la température, n'arrivera pas à la Nouvelle-Orléans d'ici quelques jours. Il en a averti l'inspecteur Beal, qui dirige actuellement ce bureau.

A l'arrivée de M. Adie, l'inspecteur Beal quittera la ville, retournera occuper son ancien poste ; et M. Georges Lawson, chargé des observations climatériques, ira également remplir un nouvel emploi à Louisville. Ceci ressemble fort à une promotion : car nous nous souvenons qu'il y a 9 mois à peine que celui-ci fut envoyé ici, arrivant de Galveston.

A Louisville, il sera le principal commis de M. Hunt qui fut lui-même quelque temps à la Nouvelle-Orléans.

Le major Starling est en ville.

Le major William Starling, nommé récemment ingénieur en chef du quatrième district des Levées des Etats-Unis, est en ville. C'est un vrai gentilhomme d'expérience et de talent, un gradué de l'Université de New York.

Il connaît à fond la question des levées et rivières; et a publié un ouvrage sur les Dunes de la Hollande, dont la haute valeur lui mérita la médaille d'or, décernée par la société américaine des Ingénieurs Civils.

Augmentation dans la police.

L'avocat de ville Gilmore a eu hier matin, dans son bureau, avec le chef de police Gaster, une conférence, référant à une augmentation des surnuméraires dans notre corps de police.

Le besoin s'en faisait sentir depuis longtemps. Mais il fallait également attendre le résultat des examens pour le service civil. Cet examen, fait par les commissaires, aura lieu le 6 novembre. C'est pourquoi ces messieurs, avec l'aide de M. Pierce, un des commissaires, ont voulu se consulter.

Le contrôleur de ville A. P. Rabouin.

Quand le représentant du journal est allé hier soir prendre des nouvelles du contrôleur P. A. Rabouin, il lui fut répondu que le malade, était un peu mieux. Le Dr. Rabouin son frère et le Dr. Bloom lui donnent tous deux leurs soins. Espérons que cette amélioration continuera.

Ils seront tout en blanc.

La brigade du commissaire McGary paraîtra bientôt dans les rues en uniforme blanc et le casque blanc sur la tête. Le spectacle sera aussi nouveau que pittoresque!

Louisianais distingués.

Le Dr. Frank Chalaron, succède au major Archinard comme chirurgien du Second de la Louisiane, et le Dr. Allen Jamel, encore en ville, va probablement remplacer le premier nommé. On ne pouvait faire un meilleur choix, car ce jeune médecin est un de nos brillants sujets et à acquis déjà une grande expérience.

Au Fort St-Philippe.

Le sergent Fred. Williams ; les soldats A. H. Moberly, W. N. Montgomery, de la compagnie E. du 3e régiment du Texas, sont arrivés malades du Fort St-Philippe. Ils quitteront la ville aussitôt que possible pour retourner au Texas, leur Etat natal. Le sergent Blanchard, le caporal Kelly et les soldats Sam. Price et Edgar Williams les accompagnaient, et sont repartis sur le Neptune, hier matin, pour le Fort.

Ces messieurs disent qu'au Fort St-Philippe, il n'y a guère de confort !

Nos Médecins Louisianais.

Le chirurgien-major John F. Archinard, qui doit se rendre à Santiago, sera, dit on, le chef chirurgien. Il a le commandement des autres fonctionnaires de l'hôpital. On y voit déjà quatre médecins de la Nouvelle Orléans : les Drs W. Calhoun, Hamilton Jones, S J. Combe et Thomas Abry.

Le Dr W. E. Parker, de notre ville, a sous sa charge 300 convalescents, qui vont être mis à bord du Berkshire.

Les accusations faites contre les acclimatés Texiens.

Le colonel Riche vient de recevoir le texte des accusations formulées contre son régiment durant le séjour de celui-ci au Fair Grounds. On accuse les Immunes Texiens d'avoir manqué de respect dans les rues aux dames, de se parler trop familièrement, de désordres divers dans le camp ; de n'avoir point toujours salué les officiers de couleur du régiment du Col. Crane, de beaucoup d'autres ennuis dont le public s'était plaint.

L'accusation fait ressortir que souvent les officiers ne couchaient point au camp, n'y demeuraient pas. Or, l'on sait que le colonel Riche demeurait lui-même rue Esplanade, pour cause de maladie, et afin de pouvoir être soigné par sa famille, ce qui n'était que raisonnable !

Il y a du vrai dans ces remarques, mais il s'y mêle beaucoup d'exagérations. Quelques-unes de ces assertions sont d'ailleurs faites par des membres des troupes de couleur, et n'ont pû être prouvées.

Le Col. Riche et le membre du Congrès Hanley se proposent, dit on, d'y répondre prochainement.

Avis.

Chicago, 25 août 1898.

Wm. Murray, Nouvelle-Orléans :

Pouvez-vous me donner l'adresse des parents de Edouard Bonfanti, qui est venu à Chicago, par le train d'excursion du 20? Il s'est noyé, hier, à South Chicago.

A. H. HANSON.

Accident.

Un accident s'est produit, hier matin, vers dix heures, à bord du steamship "El Mar", amarré au quai du Southern Pacific, à Alger Ny. Brown, un des employés, qui demeure rue de Chartres 3811, est tombé d'une hauteur de 30 pieds, par une des écoutilles, et a eu les deux jambes et le bras droit fracturés. C'est dans un état critique qu'il a été transporté à l'hôpital.

Ecrasé.

Willie Kenney, âgé de 24 ans, un employé de la "Standard Collecting Agency", domicilié à l'angle des rues Espagne et Bourgogne, a été victime de son imprudence, hier après-midi. Il se trouvait au vieux lac, et en voulant sauter sur un char en mouvement, est tombé et a eu les deux pieds écrasés. A l'hôpital, les étudiants on constaté que l'amputation du pied gauche était nécessaire. Le conducteur, A. M. Costa, et le mécanicien, J A. Boehler, se sont constitués prisonniers.

Commencement d'incendie.

Hier matin, un peu avant onze heures, un commencement d'incendie a été découvert dans la demeure de M. O A. Schneidau, avenue Esplanade 1722. Les flammes, qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts, ont été éteintes par la pompe No 4.

Bureau météorologique.

Nouvelle-Orléans, 26 août.

Louisiane et bas Mississippi—Temps couvert en partie, ce soir et samedi, avec des pluies sur les bords du golfe ; tendance de la température à changer et à se refroidir légèrement. Il a plu beaucoup à Port Eads.

TEMPÉRATURES MAXIMUM.

Abilène, 86—Atlanta, 80—Chattanooga, 82—Galveston, 88—Key West, 88—Montgomery, 82 — Nouvelle-Orléans, 86—Tampa, 90—Washington, 84.

Base-Ball.

Brooklyn, 3; Pittsburg, 2.
Chicago, 3; Boston, 2.
Cincinnati, 10; Baltimore, 0.
Louisville, 5; Philadelphie, 3.
Washington, 8; St Louis, 3.
New York, 8; Cleveland, 1.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols.—Hier matin, vers deux heures et demie, le magasin d'épiceries de Bernard et Darrieux, rue des Ursulines près Chartres, a été visité par un voleur qui en a emporté une somme de $45 et un chèque de $12. Le voleur est entré en forçant une des portes.

Ces jours derniers un voleur, en escaladant une fenêtre, a pénétré dans la demeure de Mme C. Bauer, rue Clio 2622, et a fait siens des objets d'une valeur de $15.

—L'avant dernière nuit, un voleur, en escaladant une barrière, s'est introduit dans le magasin d'épiceries de Bertrand Beubillac, rue St-Bernard, 1743, et en a emporté une trentaine de jambons.

—Jeudi soir, deux nègres et un gamin blanc, sont entrés dans une maison inoccupée, rue Joséphine, 1728, et y ont volé une quantité de tuyaux en cuivre. Ils ont causé à la maison des dommages d'environ $75.

Chutes.—M. Gusemann, âgé de 65 ans, natif de Baton Rouge, en voulant suspendre un cadre, hier après midi, rue Carondelet 351, est tombé et s'est fracturé le bras gauche.

—Richard Brough, un gamin de 15 ans, jouait, hier soir, en face de la demeure de ses parents, rue Chartres 2621, lorsqu'il est tombé et s'est disloqué le bras gauche.

Pied écrasé—Albert Icier, couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier matin pour se faire soigner à l'hôpital. Il travaillait à Chalmette où il a eu le pied droit presqu'arraché dans un ascenseur.

Marchés divers.

Paris, 26 août — La rente trois pour cent est cotée à 103 francs 75 centimes.

Londres, 26 août— Consolidés au comptant, 110 3|4 ; à terme 110 3|4.

Liverpool, 26 août — Coton spot demande limitée ; prix sans changement.

American middling fair 3 7|8d; Ventes 7,000 balles, dont 700 pour la spéculation et l'exportation y compris 6,000 balles coton américain.

Recettes 100 balles tout coton américain.

Futurs—calmes à l'ouverture avec demande modérée ; stables à la cloture.

American middling l. m. c., août 3 13; août et septembre 3 14; septembre et octobre 3 11; octobre et novembre 3 10 ; novembre et décembre 3 09; décembre et janvier 3 09; janvier et février 3 09 ; février et mars 3 10; mars et avril 3 10; avril et mai 3 11 ; mai et juin 3 12.

New York, 26 août— Coton spot —calmes à la cloture.

Middling gulf 6; midling uplands 5 3|4.

Ventes 851 balles.

New York, 26 août — Futures stables à la cloture.

Août 550; septembre 552; octobre 557; novembre 560; décembre 563; janvier 567; février 571 ; mars 575 ; avril 570 ; mai 582.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Dorado Baker....parti 23 aout
Steamship Algiers Marcon. ....parti 22 aout
Steamship New orleans, Gager..parti 20 aout
Goelette Ella M Willey, Willey.. parti 8 aout

LIVERPOOL.

Steamship Mermimius Fraser....parti 23 aout
Steamship Historian. Valiant....parti 20 aout
Steamship Astronomer Whitborne..p 19 aout
Steamship American. Bertie... parti 13 aout
Steamship Maria de Larinaga ——parti 14 aout
Steamship Costa Rican Kelly..parti 11 aout
Steamship Bernard Hall. Bartlet...parti 6 aout
Steamship Bendi. Goldsworthy..parti 6 aout
Steamship Louisianian Edwards parti 28 juil
Steamship West Indian. Griffith..parti 27 mai.
Barque Mira. Ball.....parti 21 juil.

LONDRES.

Steamship Afghan Prince, Knudsen p 4 aout
Steamship Spanish Prince. ——.parti 8 juil.
Steamship Cayo Largo Kernish parti 28 juil.
Steamship Highland Prince, Thomas p 17 juin
Steamship Aston Hall ——.....parti 5 aout

ANVERS.

Steamship Louisiana, Jensen....parti 23 aout
Steamship Afghan Prince, Knudsen..p 22 juil.
Steamship Spanish Prince, Henderson p 30 juin

OPORTO.

Barque Nanny, Gewall.....partie 11 juil.

MARSEILLES.

Steamship Moorish Prince, Gill... parti 6 juin

RIO DE JANEIRO.

Steamship Carolina, Grandillion. parti 18 aout
Steamship Falshaw —— ..... parti 12 aout
Steamship Wilhelm Anton, Pedersen p 1 aout

RIVER PLATTE.

Steamship Breckfield——.....parti 24 juil.

LAS PALMAS.

Steamship Moorish Prince, Gill..parti 22 juin

SHIELDS.

Steamship Inchdune. Purse ....parti 14 aout
Steamship St Hubert. Smith .... parti 8 aout
Steamship Kentucky. Caroe ..... parti 8 aout

HAMBOURG.

Steamship Syria, Berends..... parti 21 aout
Steamship Somerhill, Davis..... ..parti 1 aout

SANTOS.

Steamship Bishopgate.....parti 6 aout

BUENOS AYRES.

Steamship Trevsylo ..... parti 22 juil.

VERA CRUZ.

Steamship Engineer Lockhart.. parti 18 aout

ST VINCENT, CAP DE VERDE.

Steamship Croma, Tindale ..... parti 9 aout

PONCE, PORTO RICO.

Steamship Aransas, Hepner.... parti 22 aout

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
ETAMMERS.		
Africa	Brême	4me dist 43
Brenford	Bluefields	1er dist 15
Binkburn	Rotterdam	Westwego
El Mar	New York	Algier
Europa	Brême	4me dist 47
Ethiope		2e dist 18
Foxhall	Belize	3e dist 30
Hellas	Hambourg	Chalmette
Harmonie	Gênes	Gretna
Inishowen Head	Belfast	Chalmette
Majestic	Rotterdam	Chalmette
Melbridge	Hambourg	Chalmette
Mexican	Liverpool	1er dist. 37
S Oteri	Honduras	1er dist 14
Tampican	Liverpool	1er dist 38
Yoruba	Bordeaux	Louis ave
Tregurno	Anvers	Louis ave
York	Hambourg	Westwego
NAVIRES.		
Roland	Brême	Southport
BARQUES.		
Feliamina	Oporto	5e rue
Frieda	Brême	Southport
Glama	Portugal	St-James st
Gustave et Oscar	Brême	Southports
GOELETTES.		
Santo Otero	Laid up	1er dist. 13

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les Sociétaires sont informés que l'Assemblée Générale Trimestrielle régulière aura lieu le dimanche 28 août, à 5 heures du soir à l'Asile de la Société, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman.

A. LE FRANÇOIS, Secrétaire. P. COUGOT, Vice-Président.

27 août—27 28

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.
14 sept—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

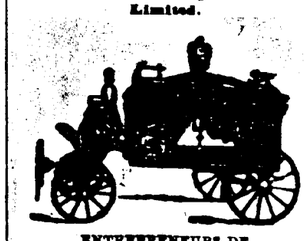

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

Propriétaires et agents, sachez que la Pelican Excavating Co. nettoie les toutes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie Bureau 320 Carondelet.
17 oct—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Des garçons pour le comptoir à café et un cuisinier friturier de première classe au Restaurant Fabacher, 137 rue Royale. 27 aout—

ON DEMANDE à acheter—Cottage de 5 chambres dans le 2e District, entre Bread et Bayou de préférence. Répondre P. O. box 343. 26 août—26 27 28

$1000 achèteront un intérêt dans une invention profitable et ayant une grande extension. Pour plus amples informations, les meilleures recommandations et les raisons les plus satisfaisantes pour tout, s'adresser "France" ce bureau.
23 août

ARGENT à prêter.—$175 000 à prêter sur propriétés en ville. Octave Gomez, 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 à 10 et 2 à 4. 6 fév

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Connue comme Nos 3965 et 3967 rue Annonciation, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Joseph Batt vs Mlle Rosalie Betbeze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,259—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 150, borné par les rues Laurel, Annonciation, autrefois Jersey, Austerlitz et Constantinople ; les dits lots sont désignés par les numéros cinq et six sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt cinq pieds un pouce entre lignes parallèles, mesure américaine, et ils figurent sur un plan de 2093 lots de terre fait par Augustus S. Phelps daté le 15 février 1849 et sont déposés en l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville, dont une copie lithographiée desquels est déposée en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire dans la paroisse de Jefferson, Etat de la Louisiane ; ledit ilet étant désigné sur ledit plan par le No cinq.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. K. Skinner, avocat pour le plaignant.
27 août — 27 —sept 2 9 16 23 29

LE PIANO MATHUSHEK —EST— PARFAIT.

PHILIP WERLEIN LIMITED,
614 et 616 rue Canal.
14 nov

LORSQUE VOUS DESIREREZ Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une belle Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez
Louis Huhe's New Orleans Bird Store.
MARCHAND D'OISEAUX,
819 rue de Chartres,
(A deux portes du Bureau de "l'Abeille")
1er sept—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Manufacture très connue et établie depuis longtemps

—DE—

The Clopper Vienna Steam Sausage Manufacturing Co. Ltd.

CONSISTANT DU

Grand Etablissement de Manufacture.

Nos 416 et 418 rue Serpera.

Machinerie, Bouilloires, Choppers, Fumoirs, Glacières, Chevaux, Voitures, Harnais, etc, etc.

Propriété Foncière et Manufacture Seront vendues en block.

Le Mardi, 27 Septembre 1898.

A la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune.

Chevaux et voitures, le Lundi, 26 septembre, A 11 h, A. M.

Bernhard Ehlers et als. vs Klopper's Vienna Steam Sausage Manufacturing Company, Limited.

No 57,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE. —Jas. A. Brennan, encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, propriété foncière, le MARDI, 27 septembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 août 1898, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Propriété foncière.

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Soraparu et Promié e, désigné par le No X Un sur un croquis fait par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John F. Coffey, ancien notaire public en cette ville à la date ci-dessus, ledit lot mesurant d'après le croquis vingt-cinq (25') pieds six (6") pouces et quatre (4''') lignes de face à ladite rue Soraparu, cent vingt-cinq pieds (125') onze pouces (11") quatre lignes (4''') de profondeur à la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt-quatre pieds (124') deux pouces (2") et trois lignes (3''') de profondeur sur le côté opposé de la ligne la plus rapprochée à la rue Rousseau et vingt-cinq pieds (25') sept pouces (7") et deux lignes (2''') de largeur dans le fond, et étant borné par une allée s'ouvrant sur la rue Soraparu d'une largeur de neuf pieds et demie (9 1|2), ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent de :

L